Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 AVANCEMENT

RÉALISATIONS 2017





Note : les mots ou groupes de mots en orange vous dirigent en un clic vers des sites Internet pertinents pour découvrir de l'information complémentaire.

Pour tout savoir de l'avancement du PGMR de la MRC RDN

Le présent document a pour but de communiquer l'avancement des actions prévues au Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 (PGMR) de la MRC de La Rivière-du-Nord (MRC RDN). Il fait suite à la version abrégée et simplifiée du PGMR, laquelle incluait également les actions réalisées en 2016. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à consulter ce document dans un premier temps. Vous le trouverez ici.

Municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord :

Prévost Saint-Colomban Saint-Hippolyte Saint-Jérôme Sainte-Sophie

Pour tout savoir du PGMR

Vous trouverez le **PGMR complet** directement sur le site de la MRC RDN, lequel comprend :

- > Le profil du territoire d'application;
- L'encadrement législatif et la répartition des responsabilités;
- Les installations, les organismes et les services offerts en gestion des matières résiduelles (GMR);
- Le portrait des générateurs et l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire de la MRC RDN;
- La description des enjeux, les orientations et les objectifs;
- > La description des mesures et le plan d'action;
- La surveillance et le suivi de la mise en œuvre du PGMR.

UN LEXIQUE POUR S'Y RETROUVER

Des acronymes et des abréviations sont utilisés dans ce document pour alléger la lecture. Vous trouverez leur signification, au besoin, dans ce lexique complet. En prime, vous en apprendrez encore davantage sur la GMR!

Des ressources intéressantes et utiles

RECYC-QUÉBEC

Le site Internet de RECYC-QUÉBEC est rempli d'informations, de trucs et d'outils pour nous aider à recycler davantage et mieux. Il s'adresse aux citoyens, aux municipalités, ainsi qu'aux entreprises et organismes. Vous vous demandez comment mieux consommer? Comment mieux récupérer? Où doivent être déposés les objets dont vous voulez vous départir? Comment faire de l'herbicyclage, du feuillicyclage et du compostage domestique? Vous y trouverez des réponses à toutes ces questions, et bien plus encore!

ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ)

Faire des choix d'emballage écoresponsables, autant de la part des entreprises que de la part de la population (qui achète des produits emballés), se traduit par une multitude de gestes simples qui ont de grandes répercussions. Savez-vous vous y retrouver? Avant d'acheter un produit, nous devons porter une attention particulière à son emballage. Éco Entreprises Québec nous guide et nous informe au moyen de trucs utiles et de chiffres aussi étonnants que révélateurs. Du plaisir vous attend sur le site Internet; profitez-en pour tester vos connaissances!



TRICENTRIS

Tricentris, dont le centre de tri de Lachute reçoit les matières déposées dans les bacs bleus des citoyens des municipalités de la MRC RDN, transmet une foule d'informations utiles via son site Internet. Quelles matières vont dans notre bac de récupération? Les sacs de plastique sontils acceptés? Et les vêtements? Doit-on rincer les contenants? Que peut-on faire pour aider au tri et à la qualité des matières récupérées? Où vont nos matières récupérées et triées? Visitez le site!

Développement durable Rivière du Nord (DDRDN)

DDRDN est un organisme sans but lucratif mandaté pour gérer les cinq écocentres du territoire de la MRC RDN (un dans chaque municipalité). Son rôle? Récupérer les matières en vue de leur réemploi, de leur recyclage ou de leur valorisation. Pour tout savoir sur votre écocentre (matières acceptées, fonctionnement et plus), visitez le site Internet.

Des chiffres révélateurs et des habitudes à adopter

La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) a lieu chaque année en octobre depuis le début des années 2000.

Depuis 18 ans, la SQRD travaille à faire en sorte que les Québécoises et Québécois s'approprient l'approche des 3RV : réduction, réemploi, recyclage, valorisation/compostage.



IMAGE: SQRD

Citoyens, écoles, entreprises et municipalités, nous sommes toutes et tous invités à faire notre part et à relever le défi de consommer moins et mieux; de consommer autrement.



Pour nous conscientiser et nous encourager à adopter de meilleures habitudes, la SQRD publie des chiffres révélateurs, tout en apportant des solutions concrètes.





Une paire de jeans, c'est aussi :

3,7+ + 3 kg
PRODUITS
CHIMIDILES

Adoptez une saine habitude en donnant vos vêtements à une friperie, en organisant une activité de troc et en optant pour des vêtements équitables et durables. sqrd.org

5

L'économie de seconde main : une part importante de l'activité économique

Qu'est-ce que l'économie de seconde main? Toute transaction de biens d'occasion qui ont été achetés, vendus, loués, échangés ou donnés.

Réutiliser les objets ouvre la voie à une économie de partage. Depuis 2014, Kijiji étudie, en collaboration avec des chercheurs de renom, l'impact qu'a l'économie de seconde main sur la vie des Canadiens ainsi que sur l'économie en général. L'Indice Kijiji, publié chaque année, présente les résultats de ces études, dont voici quelques faits pour l'année 2017.

L'étude démontre que la contribution à l'économie de seconde main augmente d'année en année dans l'ensemble du pays, sauf au Québec, où l'on continue de tirer de l'arrière et de prendre du retard comparativement aux autres provinces canadiennes. À nous d'y voir!



DES CANADIENS ONT PARTICIPÉ À L'ÉCONOMIE DE SECONDE MAIN.

BIENS DE SECONDE MAIN EN MOYENNE SONT ÉCHANGÉS PAR LES

28,5 G\$ VALEUR TOTALE DES TRANSACTIONS DE SECONDE MAIN EN 2017

2,3 G DE BIENS ONT EU UNE SECONDE VIE EN 2017 - UNE AUGMENTATION DE 23,8 % PAR RAPPORT À 2016.

Les biens les plus échangés



VÊTEMENTS, CHAUSSURES, AC-**CESSOIRES**





BIENS DE DIVERTIS-SEMENT (LIVRES. DVD, ETC.)



VÊTEMENTS ET **ACCESSOIRES POUR**



MEUBLES



IEUX. IOUETS ET JEUX VIDÉO

Savez-vous ce que signifient les symboles apposés sur les matières?

La conscience écologique et la saine GMR ont donné lieu à la création de plusieurs symboles se retrouvant sur les emballages de nos produits. Ils ont pour but parfois de nous informer de la composition d'une matière ou de la façon d'en disposer. Voici les plus importants.







La boucle de Möbius (ou cercle, ruban, anneau) est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Elle sert à identifier les produits et emballages recyclables. Le cercle inclut un pourcentage au centre? Il indique que l'article contient ce pourcentage de matières recyclées.

L'avez-vous vu passer? En 2015, Triman a été créé en France pour signifier que le produit sur lequel il est apposé est récupérable. Sauf pour le verre, il doit figurer sur tout emballage et produit recyclable français.



Forest Stewardship Council
Signifie que le bois qui entre
dans la fabrication du produit est
issu d'une forêt gérée de façon
responsable et durable. Il existe
différentes étiquettes.

Ces symboles indiquent la nature du plastique :

1-PETE : polyéthylène téréphtalate 2-PEHD ou HDPE : polyéthylène haute

densité

3-V : polychlorure de vinyle

4-PELD ou LDPE: polyéthylène basse

densité

5-PP: polypropylène **6-PS**: polystyrène

7-OTHER: Autre plastique



LE FAMEUX NUMÉRO 6

Polystyrène, mousse de polystyrène, styromousse ou styrofoam (plastique numéro 6), il s'agit bien de la même matière! On le retrouve sous différents types : expansé, extrudé ou injecté. Utilisé pour fabriquer des emballages de produits électroniques, des protections pour le transport des meubles, des barquettes alimentaires, des pots de yogourt, des produits isolants, et ainsi de suite, le polystyrène est l'un des plastiques les plus employés au monde et, malheureusement, l'un des moins recyclés. Rappelons que ce matériau si populaire n'est pas accepté à ce jour dans notre bac de récupération; il est donc enfoui et nuit à l'environnement. Toutefois, la situation risque de changer! Un projet pilote est en cours à Prévost en collaboration avec Groupe Gagnon, une entreprise évoluant sur le territoire de la MRC RDN spécialisée notamment dans les services de valorisation des matières. À suivre!

Polystyvert : le polystyrène recyclé!

Une entreprise de Montréal a développé une technologie de dissolution unique (complètement naturelle) pour lui permettre de recycler le polystyrène. Polystyvert inaugurait à l'été 2018 son usine modèle, la première du genre au monde, laquelle permet de récupérer la matière, la dissoudre et en retirer des granules pures à 99 %. Voilà l'exemple parfait d'une économie circulaire!

Recycler le non-recyclable, c'est possible!

Contenants de jus, pots de yogourt, déchets électroniques ou disques vinyles : détourner des milliards de déchets de l'enfouissement et de l'incinération, c'est ce que fait TerraCycle, une entreprise torontoise présente dans 21 pays jusqu'à maintenant. Elle recycle et réutilise des déchets généralement considérés comme non recyclables.

Transcycler

Le transcyclage, vous connaissez? Terme initié par TerraCycle, l'organisme le définit comme un procédé qui consiste à utiliser la matière d'un déchet ainsi que sa forme pour créer un nouveau produit à valeur ajoutée.

DES EXEMPLES?

- > Des sacs d'école, fourre-tout, sac-repas, étuis, housses d'ordinateur, et plus, tous fabriqués à partir de sachets de boissons récupérés, de matériaux d'emballage ou même de pièces de denim inutilisables.
- Des pots de jardinage, cadres photos, tablettes presse-papiers et sous-verres fabriqués à partir de déchets électroniques.
- > Des bijoux conçus à partir d'argent recyclé.

Et plusieurs autres articles tant originaux que pratiques. Découvrez-les!



La GMR en chiffres sur le territoire de la MRC RDN en 2017

RÉDUIRE RÉUTILISER RECYCLER VALORISER

L'effort collectif se traduit sur notre territoire en 2017 par l'augmentation significative des quantités de résidus alimentaires (37,5 %) et de résidus verts (45 %) récupérés sur le territoire. Ensemble, les citoyens de Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie ont contribué à la récupération de :



2016

2017

2575† RÉSIDUS ALIMENTAIRES 3541



1753†

2542t



Résultat : **19 030** tonnes de matières valorisées et détournées de l'élimination, soit l'équivalent de **2 379** camions à déchets! Et ce, sans compter toutes les matières récupérées dans les entreprises et les institutions non desservies par la collecte sélective.



TOUTE UNE ÉVOLUTION EN 5 ANS!

En 2017, les données recueillies pour le territoire de la MRC RDN ont permis d'apprécier l'évolution de la GMR par rapport à 2013 (année de référence du PGMR).

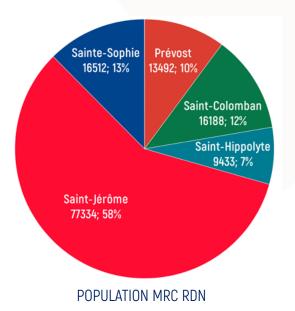
Les quantités issues de la collecte des matières recyclables demeurent stables (comme à l'échelle provinciale), étant passées de 12 586 tonnes en 2013 à 12 947 tonnes en 2017. Les données recueillies révèlent une nette amélioration quant à la quantité de résidus verts et alimentaires collectés. Pourquoi cette évolution marquante? Maintenant quatre municipalités sur les cinq de la MRC RDN offrent la collecte des matières organiques (MO).

2013 924†2017 5227†



Le taux global de valorisation (rapport entre la quantité de déchets valorisés et la quantité totale des déchets générés) sur le territoire a ainsi grimpé de 29 %, soit également près de cinq fois plus qu'en 2013! Une autre bonne nouvelle laisse entrevoir d'excellentes perspectives : la Ville de Saint-Jérôme a annoncé la mise en place de la collecte des MO pour l'automne 2019. Considérant qu'elle accueille à elle seule 58 % de la population de la MRC RDN (77 334 des 132 959 résidents), des tonnes de matières organiques supplémentaires éviteront l'enfouissement. Le taux global de valorisation pourra ainsi rejoindre les objectifs fixés!





Les grandes orientations

Afin de relever les défis et de résoudre les problématiques mentionnées précédemment, la MRC RDN a élaboré les grandes orientations pour le territoire et fixé les objectifs à atteindre dans le cadre du PGMR 2016-2020. Les grandes orientations retenues, en ordre de priorité, sont les suivantes :

1

Améliorer la gestion de toutes les matières résiduelles générées sur le territoire selon la hiérarchie des 3RV-E.

2

Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la matière organique. 3

Faciliter l'accès aux différents services de gestion des matières résiduelles. 4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICL

5

Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire. 6

Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine gestion des matières résiduelles. 7

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la gestion des matières rési-

Atteindre les objectifs de la PQGMR

Pour chaque orientation retenue, des objectifs ont été établis par la MRC RDN pour guider les actions. Chacun a été élaboré en fonction de la réalité du territoire et de ce qui doit être mis en place, d'ici 2020, pour contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action 2011-2015 de la PQGMR. Pour chaque objectif, des mesures concrètes, réalistes et réalisables ont été priorisées par la MRC RDN. Elles reflètent les besoins sur le territoire, misent sur les bonnes pratiques à mettre en oeuvre, et dictent les

actions à réaliser dans les prochaines années. Plusieurs actions ont déjà été réalisées en 2016, certaines sont en cours en 2017, et d'autres sont à venir dans les prochaines années. Nous nous concentrons ici sur celles déjà accomplies, sur celles amorcées, celles en cours ou en continu tout au long du PGMR 2016-2020. Un rapport de suivi complet est déposé chaque année, lequel doit être approuvé par le MDDELCC.



RÉALISATIONS 2017

Le comité GMR mis en place en 2016, composé de professionnels de chaque municipalité, assure la surveillance et le suivi de la mise en œuvre des actions prévues au PGMR. Quatre rencontres ont eu lieu en 2017.

La MRC RDN peut maintenant produire des bilans en continu via le logiciel Web METRIO et ainsi suivre l'évolution de la GMR sur le territoire.



La MRC RDN effectue une veille des développements dans le domaine de la GMR et demeure à l'affût des nouveautés et avancements afin de partager l'information avec les membres du comité GMR.



Afin d'encourager et de promouvoir l'herbicyclage, le compostage domestique, le lombricompostage et le compostage communautaire, de l'information a été diffusée par les municipalités jusqu'à l'automne 2017.



La MRC et DDRDN continuent d'explorer les débouchés pour des matières non ou difficilement recyclables.

La MRC RDN informe la population quant à l'avancement des actions prévues au PGMR. Elle produit le présent document, qui se veut un outil accessible au grand public, et lequel est mis à jour chaque année.



Un rapport de suivi annuel de la mise en œuvre du PGMR a été produit pour l'année 2017 et transmis au MDDELCC afin de faire état de l'avancement des mesures et actions prévues. Il doit être approuvé par le Ministère.



Le programme de subvention de composteurs domestiques se poursuit dans quatre des cinq municipalités de la MRC RDN.



Certains évènements familiaux organisés par les municipalités ont permis aux résidents d'y déposer les **résidus** domestiques dangereux (RDD) refusés dans les collectes régulières (huiles, peinture, fluocompactes et matériel informatique).

ORIENTATION 2 Mettre en place des services de gestion des résidus de la CRD et de la MO

7 OBJECTIFS

Améliorer la récupération et le recyclage des résidus de la CRD.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du bois.

Poursuivre la mise en place de la collecte de la M0 pour le secteur résidentiel et les petits ICI assimilables (petits commerces et bureaux dont les types et quantités de matières sont semblables au secteur résidentiel).

Optimiser la récupération et la valorisation des boues municipales et de fosses septiques.

Encourager et soutenir les ICI non desservis par la collecte à mettre en place la récupération de la MO.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination de la MO.

Prendre les dispositions nécessaires au traitement optimal des résidus de la CRD et de la MO.

RÉALISATIONS 2017

Les municipalités poursuivent l'élaboration de mesures règlementaires qui obligeront les demandeurs de permis de projets de construction, de rénovation et de démolition (CRD) à trier sur place ou acheminer vers un centre de tri les résidus verts issus de leurs activités.



Les municipalités de la MRC offrent toutes plusieurs collectes ponctuelles de résidus verts et l'annoncent clairement sur leur site Internet.



La MRC et les municipalités évaluent présentement les possibilités et avantages de la mise en commun des appels d'offres pour le traitement des résidus de la CRD et de la MO.



En collaboration avec DDRDN et le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, la MRC a démarré en janvier 2017 la sensibilisation auprès des ICI non desservis par la collecte de la MO. Le but : leur faire connaître les options qui s'offrent à eux pour la gestion de leur MO. Au besoin, la MRC les accompagne dans la mise en place d'initiatives.

Le comité GMR assure le suivi auprès des municipalités afin qu'aux contrats municipaux soit intégrée l'obligation de valoriser les résidus de béton, de pierre, d'asphalte et de briques.



Les municipalités poursuivent l'objectif de valoriser les boues municipales. Elles sont à modifier les devis existants et planifier les futurs afin de s'en assurer.



La MRC et les municipalités ont effectué une analyse des possibilités et des avantages d'un regroupement régional ou de l'élaboration de devis de groupe visant la mise en commun des appels d'offres pour tout ce qui concerne la GMR. L'analyse a été déposée au Conseil des Maires.



En 2017, quatre municipalités sur cinq avaient déjà implanté la collecte de la MO. Officiellement, ce sera dès septembre 2019 que toutes offriront le service à leurs résidents

ORIENTATION 3 Faciliter l'accès aux différents services de GMR

5 OBJECTIFS

Améliorer les services offerts par les écocentres.

Faciliter le réemploi pour le secteur résidentiel.

Améliorer la récupération des matières résiduelles hors foyer.

Augmenter la récupération des encombrants à des fins de réemploi et de recyclage.

Augmenter la quantité et l'accessibilité des points de dépôt pour certains RDD.

RÉALISATIONS 2017

DDRDN travaille à la mise en oeuvre du plan d'optimisation de deux écocentres, dont l'écocentre régional (Saint-Jérôme) qui sera relocalisé afin d'améliorer les services offerts et d'accepter de nouvelles matières. Le nouvel écocentre vous accueillera dès 2019 et son ouverture à l'année est prévue pour l'hiver 2020.



Pour encourager et promouvoir les ventes-débarras, et par le fait même le réemploi, certaines municipalités offrent la possibilité de remplir un formulaire en ligne permettant d'y inscrire une vente de garage et de générer une liste d'adresses ainsi qu'une carte en format PDF.



Le textile est une matière qu'on ne peut déposer dans le bac de récupération et qu'on doit à tout prix éviter de mettre aux déchets. Les municipalités ont donc diffusé, via leurs diverses plateformes municipales, les points de dépôt pour le textile, en prenant soin de privilégier les organismes locaux d'entraide et d'encourager le réemploi



Une grande quantité d'encombrants sont récupérés en bordure de la rue par la collecte des déchets, et ce, bien qu'ils soient acceptés dans les écocentres. Afin de les détourner de l'élimination et de plutôt les diriger vers le réemploi ou le recyclage, DDRDN analyse présentement la possibilité de développer un service payant de collecte porte-à-porte ponctuelle.



DDRDN et les municipalités continuent de promouvoir auprès des citoyens et des ICI les différents endroits où déposer les RDD, lesquels il est primordial d'éviter de déposer dans les déchets. DDRDN demeure à l'affût des possibilités de détournement des matières pour le réemploi, le recyclage et la valorisation, toujours dans le but de pouvoir accepter de nouvelles matières aux écocentres selon les débouchés possibles.



Afin d'encourager le réemploi, la MRC RDN, DDRDN et les municipalités ont évalué le potentiel et la pertinence de mettre en place une plateforme virtuelle qui faciliterait l'échange de biens. Compte tenu de la popularité des plateformes existantes, il a été jugé non pertinent d'en ajouter une nouvelle.



Pour répondre aux besoins, de nouveaux équipements de récupération ont été installés dans les aires publiques municipales. Les municipalités ont participé à promouvoir l'utilisation des nouvelles installations et à diffuser leur localisation à travers diverses plateformes.



Pour promouvoir le réemploi, toutes les municipalités de la MRC RDN ont encouragé les ventes-débarras. Certaines ont diffusé les dates et adresses des ventes sur leur territoire, facilitant ainsi la communication.



Pour éviter que les piles et les cellulaires soient mis dans les déchets, les municipalités ont poursuivi le développement de partenariats avec des commerces locaux fréquemment visités par les citoyens.

ORIENTATION 4

Poursuivre l'optimisation de la gestion des matières recyclables du secteur résidentiel et du secteur des ICI

5 OBJECTIFS

Augmenter les taux de récupération des matières recyclables.

Améliorer la qualité des matières recyclables récupérées.

Acquérir des connaissances sur la génération des matières résiduelles, y compris les ICI desservis par des entreprises privées.

Favoriser la récupération des matières résiduelles générées par les ICI.

Prévoir les actions pertinentes relatives au bannissement de l'élimination du papier et du carton.

RÉALISATIONS 2017

La performance de notre centre de tri de Lachute dépend du tri adéquat des matières de la collecte sélective. Pour informer et sensibiliser la population, les municipalités poursuivent la diffusion de directives claires quant aux matières acceptées ou non dans les bacs bleus.



La MRC RDN poursuit l'élaboration d'un répertoire de tous les ICI présents sur le territoire afin de recueillir les données nécessaires à la production d'un inventaire des matières générées par les ICI et le secteur de la CRD.



La MRC RDN et les municipalités continuent de soutenir les ICI dans le maillage entre entreprises afin de favoriser l'écologie industrielle et la synergie de mutualisation (mise en commun). En unissant leurs efforts en GMR, les ICI bénéficieront d'avantages, notamment économiques. Les municipalités ont démarré en 2017 le développement de programmes municipaux visant l'amélioration de la quantité et de la qualité des matières placées en bordure de la rue par les ICI desservis par les collectes municipales. Cette mesure implique d'obtenir l'engagement des établissements, mais également de leur offrir un soutien et des outils de gestion et de sensibilisation au tri adéquat des matières recyclables.



La MRC RDN et les municipalités poursuivent la création et la diffusion d'outils destinés aux ICI visant à les soutenir dans leur démarche de saine GMR.



Pour améliorer les pratiques des ICI en GMR, un service d'accompagnement est élaboré par la MRC RDN, DDRDN et le CRE Laurentides. Un rapport final sera produit à l'automne 2018.

ORIENTATION 5 Impliquer tous les générateurs dans la gestion des matières résiduelles sur le territoire

5 OBJECTIFS

Faire figure d'exemple à titre d'autorités locales et régionales relativement au respect de la hiérarchie des 3RV-E.

Inciter les secteurs ICI et CRD à mettre en place des pratiques respectant la hiérarchie des 3RV-E.

Promouvoir et faciliter la réduction à la source et le réemploi auprès de tous les générateurs.

Mettre en place des programmes d'ISÉ adaptés aux générateurs de tous les secteurs.

Développer la collaboration entre les instances locales et régionales et les secteurs ICI et CRD.

RÉALISATIONS 2017

La MRC RDN a bonifié et mis à jour le répertoire des organismes oeuvrant en GMR sur son territoire. L'initiative se poursuivra en 2018 en vue d'une diffusion en 2019.



Une version abrégée et simplifiée du PGMR 2016-2020 de la MRC RDN a été produite afin de rejoindre la population des municipalités du territoire au moyen d'informations simples et dynamiques. Ce document communique également les actions réalisées en 2016 afin de rendre compte de l'avancement du PGMR de la MRC RDN



En utilisant divers moyens de communication à leur disposition, la MRC RDN et les municipalités informent, sensibilisent et éduquent en continu les citoyens à la saine GMR et aux enjeux afin de favoriser leur implication.



Les institutions scolaires (primaires et secondaires) sont de grandes génératrices de matières résiduelles. Elles sont des lieux importants auxquels s'attarder et représentent l'endroit idéal pour éduquer aux saines habitudes de GMR. Un projet pilote se déroule présentement dans certaines écoles primaires de Saint-Jérôme. À suivre!

Les municipalités, DDRDN et la MRC RDN continuent de promouvoir l'économie de seconde main sur le territoire via notamment le site Internet, les infolettres et la page Facebook des écocentres.



La MRC RDN poursuit son initiative de communiquer régulièrement des informations concernant la saine GMR au moyen de sa page Facebook.



Le secteur agricole génère des matières pouvant être récupérées, notamment les contenants, les emballages et les pellicules, et ce, non seulement par le biais des services municipaux de collectes, mais également au moyen de programmes permanents de recyclage de ces matières. Afin de promouvoir tous ces services auprès des entreprises agricoles, la MRC RDN et les municipalités ont élaboré en 2017 une stratégie de sensibilisation, laquelle sera déployée en 2018-2019.

CRÉDIT PHOTO : DDRDN

ORIENTATION 6 Promouvoir les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une saine GMR

1 OBJECTIF

Encourager les générateurs de matières résiduelles à améliorer leur performance en appliquant des mesures de renforcement positif.

RÉALISATION 2017

Toutes les municipalités continuent d'offrir gratuitement aux citoyens du paillis et du compost issus du déchiquetage des branches et des collectes des résidus verts. C'est un bénéfice qu'en retire la population grâce au tri adéquat des matières.



ORIENTATION 7 Intégrer les

Intégrer les principes du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques dans la GMR

2 OBJECTIFS

Explorer les possibilités de l'application de la tarification incitative des déchets.

Réduire les émissions de GES liées à la GMR.

RÉALISATION

En 2016 et 2017, la MRC RDN s'est concentrée à d'autres objectifs. Des développements sont à venir d'ici 2020.

